

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de la personne publique :

Université Marie et Louis Pasteur

Pouvoir Adjudicateur :
Monsieur le Président
1, Rue Claude Goudimel
25030 BESANCON CEDEX
Téléphone : 03.81.66.50.81
Mail : service.marches@univ.fcomte.fr

Objet du Marché : **Mise en œuvre d'une protection des réseaux informatiques intégrant une solution de pare-feu pour l'université Marie et Louis Pasteur**

Numéro de référence attribué au marché par la personne publique : CCAP n° [26.001 du 06/01/2026](#)

Classification CPV :

Les fournitures, objets du présent marché, répondent au code CPV suivant :

487 60000-3	Logiciels de protection anti-virus
722 22300-0	Services de technologies de l'information
722 63000-6	Services d'implémentation de logiciels
722 67000-4	Services de maintenance de logiciels
723 17000-0	Services de stockage de données

Lieu d'exécution:

Université Marie et Louis Pasteur

Caractéristiques principales :

Appel d'offres ouvert pour la mise en œuvre d'une protection des réseaux informatiques intégrant une solution de pare-feu pour l'université Marie et Louis Pasteur

Variantes : Les variantes ne sont pas autorisées.

Durée du marché :

La mise en œuvre complète est exigée pour le second trimestre 2026 sans possibilité de déroger à cette échéance (**1^{er} juillet 2026**).

Modalités essentielles de financement et de paiement :

- Financement direct sur le budget de l'Université. Le mode de règlement est le virement par mandat administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures et après vérification du service fait.
- Application du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Conditions de participation : justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats : celles fixées dans le règlement de consultation.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci-dessous :

- | | |
|---------------------------------|------|
| 1. Valeur technique de l'offre | 50 % |
| 2. Valeur financière de l'offre | 40 % |
| 3. Développement durable | 10 % |

Procédure de passation : *Appel d'Offres Ouvert en application des articles : L2124-1, R2124-1, 2124-2-1°, R2161-2, R2161-5, du code de la commande publique.*

Ce marché ne sera pas alloté car il ne permet pas l'identification de prestations distinctes. Art. L 2113-10 du code de la commande publique

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délai et procédures de voies de recours auprès du tribunal administratif de Besançon :

- **Référé pré contractuel** (article L.551-1 du code de justice administrative) jusqu'à la date de signature du marché.

- **Référé contractuel** (articles L 551-13 à L 551-16 du code de justice administrative) dans un délai de 1 mois à compter de la publication d'un avis d'attribution au Journal Officiel de l'Union Européenne et dans un délai de 6 mois à compter de la notification du marché dans les autres cas.

- **Recours de pleine juridiction** : par tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de la parution de l'avis d'attribution annonçant la conclusion du marché.

- **Recours pour excès de pouvoir** contre les actes détachables dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée.

Instance compétente pour l'introduction des procédures de recours :

Tribunal administratif
30 rue Charles Nodier
25000 BESANCON
Téléphone : 03.81.82.60.00
Greffes.ta-besancon@juradm.fr

Date limite de réception des offres : Mardi 24 février 2026 à 12h00 (heure de Paris)

Retrait des dossiers : à télécharger sur la plateforme PLACE www.marches-publics.gouv.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif ainsi que les documents peuvent être obtenus :

Mme MENGET Muriel, Responsable du service achats
Université Marie et Louis Pasteur
1, rue Claude Goudimel - 25030 Besançon Cedex
Téléphone : 03.81.66.50.81
Courriel : service.marches@univ-fcomte.fr

Les offres doivent **obligatoirement être retournées par voie dématérialisée via le profil acheteur PLACE** à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

La transmission des offres par un autre moyen n'est pas autorisée. Les plis, enregistrés dans l'ordre d'arrivée, doivent parvenir avant la date et heure limite de réception des offres fixée au 24/02/2026 avant 12h00.

Le profil acheteur PLACE permet les échanges de documents dans le cadre de la consultation.
Les candidats ont la possibilité de retirer directement le DCE dans sa totalité, poser des questions sur le DCE, répondre par voie électronique en déposant une offre dématérialisée.

Date d'envoi de l'avis à la publication : **22/01/2026**